FORMULE C - EXPOSÉ DES PRÉCISIONS

1. Raison sociale : _____ _____, corporation professionnelle / Professional Corporation.

2. Les statuts constitutifs de la corporation professionnelle n'imposent aucune restriction à l'activité qu'elle peut exercer qui l'empêcherait de réaliser les objets énumérés à l'annexe A de la *Loi de 1998 sur les comptables agréés*.

3. La corporation professionnelle est en règle avec le Directeur nommé en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*.

4. Tous les actionnaires de la corporation professionnelle sont énumérés ci-dessous.

NOM	ADRESSE	NOMBRE ET CATÉGORIE D'ACTIONS

5. Les personnes qui suivent sont toutes celles pour le compte desquelles des actions émises sont détenues en fiducie, ainsi que leurs fiduciaires.

FIDUCIAIRE	ADRESSE	BÉNÉFICIAIRE	ADRESSE	NOMBRE ET CATÉGORIE D'ACTIONS EN FIDUCIE

6. Les personnes qui suivent forment l'ensemble des administrateurs de la corporation professionnelle. Chacune d'elles est membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

NOM	ADRESSE

7. Chacune des personnes qui exerceront la profession de comptable agréé pour le compte de la corporation professionnelle est membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick.

FAIT à _____, au Nouveau-Brunswick, le _____ 20 _____.

_____,
corporation professionnelle / Professional Corporation

par : _____
(apposer le sceau social)

CERTIFICAT DU MEMBRE

Je soussigné, _____, membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration de la corporation professionnelle, certifie à l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick que les renseignements et les précisions ci-contenus concernant la corporation professionnelle sont exacts et complets.

_____
administrateur